



ILS SONT DE RETOUR

5 000 FCFA **LE DECODEUR HD**
A PARTIR DE **EVASION**

22 22 65 65
CANAL+ TOGO
LES BOUQUETS
CANAL+

Logos: Canal+, L'Équipe, Ligue 1, SuperLig

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 147 du jeudi 25 juin 2020 / Prix : 250 F CFA

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'alimentation scolaire a son cadre juridique

P. 4

COVID-19 / MICROFINANCE P. 3

Turbulences

- Baisse considérable de l'épargne
- Chute de 30 à 40% des demandes de crédits
- Taux de remboursement en diminution de 25%
- Les reports d'échéances pénalisent pour 1 milliard FCFA



NATIONAL

RÉHABILITATION, CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT

Route Lomé-Kpalimé : EBOMAF a le feu vert



P. 5

CNO-TOGO P. 3

M. le Président



Son amour pour le sport n'est plus à démontrer. Azaad Kélani Bayor n'a cessé de prouver son engagement dans l'olympisme. Au-delà du charivari médiatique de ces derniers jours sur son institution, le président du Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO) tempore, en bon père d'une famille...

SOCIÉTÉ

DRÉPANOCYTOSE

L'ONG CARING FOR ALL insiste sur le dépistage



P. 4

CPI

Débats autour des preuves présentées lors de l'acquittement de Laurent Gbagbo

Journée d'audience sur trois à la Cour pénale internationale concernant l'affaire de l'ancien président ivoirien. Le bureau du procureur continue d'exposer ses arguments contre l'acquittement, l'an dernier, de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo et de son ancien ministre de la Jeunesse, Charles Blé Goudé.

Ce mardi matin, c'est la représentante des victimes qui a pris la parole pour appuyer la demande de l'accusation. L'avocate Paolina Massida estime, elle aussi, que les acquittements doivent être annulés. Elle a vertement critiqué le jugement rendu à la majorité des trois juges, estimant comme l'accusation que la chambre de première instance a mal évalué les preuves. Le procureur a

développé son second argument, pour prouver que des erreurs de droit ont été commises : il reproche aux juges de première instance d'avoir manqué de clarté dans l'énoncé des règles du procès, notamment en ce qui concerne la norme qui s'applique aux preuves présentées dans cette affaire. Or le bureau du procureur ne cesse de le répéter : près de 4 600 documents ont



été présentés et 82 témoins interrogés.

« **Aucun standard de la preuve** » pour l'accusation

Laurent Gbagbo suit l'audience depuis son domicile, en Belgique, alors

que Charles Blé Goudé est présent dans la salle d'audience. Mais aucun des deux n'a pris la parole. Sans surprise, les avocats des deux Ivoiriens ont contesté. La défense de Laurent Gbagbo a estimé que, quoi qu'il puisse en être, cela ne change rien au fond de l'affaire, car les preuves restent insuffisantes pour prononcer un verdict autre que celui de l'acquittement. « *Les juges ont utilisé le standard que n'importe quel juge aurait employé* », assure Me Dov Jacobs, avocat de l'ancien chef de l'État ivoirien. « *La preuve du procureur est si faible qu'elle ne satisfait aucun standard de preuve, même le plus bas.* »

Pas de délibéré avant plusieurs semaines

Les débats se poursuivent à La Haye et le bureau du procureur doit encore évoquer les suites éventuelles de l'affaire. Si Fatou Bensouda obtenait l'annulation des acquittements, elle pourrait demander la tenue d'un nouveau procès. C'est ce qu'elle a indiqué par le passé. Si elle demande au juge d'invalider le procès, elle ne leur demande pas d'en tirer les conséquences. Elle veut être seule à décider des suites éventuelles de l'affaire. Le délibéré n'est pas attendu avant quelques semaines.

(Source : RFI)

RDC

Le train de vie de la présidence mis en cause

La République démocratique du Congo continue de vivre au-dessus de ses moyens. Malgré les centaines de millions versés par le FMI et la Banque mondiale, le pays continue de creuser son déficit. En cause, notamment, le train de vie des institutions pléthoriques, résultats de l'alliance entre le président Félix Tshisekedi et la coalition de l'ancien président Joseph Kabila, majoritaire au parlement. Un collectif budgétaire est attendu et doit réduire de près de la moitié les dépenses de l'État. Mais les députés réclament une augmentation de 2 000 dollars par mois, la justifiant par l'augmentation des rémunérations de certaines institutions, dont la présidence occupée par Félix Tshisekedi.

Selon le rapport d'exécution du budget au premier trimestre, au vu des maigres

recettes de l'État congolais, ce sont les institutions dans leur ensemble qui coûtent



trop cher. Malgré la récession, les salaires et primes de leurs agents et personnels politiques ont été payés à près de 93 %, quoique de manière inégale. Seuls les ministères de l'Intérieur, de la Défense

et la Commission électorale ont reçu l'ensemble de leur enveloppe de rémunérations.

Recrutement et hausse des salaires

Malgré cela, ces dépenses représentent, entre janvier et mars, plus de la moitié des dépenses (63 %) exécutées par l'État.

Pour ce qui est de leur budget de fonctionnement, présentés dans ce document comme des dépenses de lutte contre la pauvreté, les institutions n'ont perçu en moyenne qu'entre 20 et 35 % des montants inscrits au budget 2020, mais c'était un budget

historiquement haut, jugé irréaliste par le FMI. Ce qui a agacé plus d'un député, c'est que la présidence s'est octroyé une augmentation d'un tiers de sa rémunération. En cause : le recrutement depuis janvier de 294 agents et un barème de rémunération revu à la hausse pour l'ensemble du personnel du cabinet du chef de l'État.

Or la présidence avait déjà fait scandale à la publication du budget 2020, avec ses 54 conseillers spéciaux au rang de ministres, presque autant qu'au gouvernement.

(Source : RFI)

CRISE POLITIQUE AU MALI

La majorité présidentielle à la rencontre du mouvement contestataire

Au Mali, va-t-on vers un dialogue entre les deux parties opposées depuis le début de la crise politique et sociale ? Mardi, les leaders du M5, le mouvement contestataire qui réclame la démission du chef de l'État, et les représentants de la majorité présidentielle se sont rencontrés à Bamako. C'est une première. A ce stade aucune proposition concrète n'est encore sur la table mais un cadre de dialogue semble avoir été instauré.

La rencontre n'a duré qu'un peu plus d'une heure mais a mobilisé de nombreux leaders politiques du pays.

Pour la première fois depuis le début de la crise malienne, la majorité présidentielle a rencontré ce mardi 23 juin

le M5, le mouvement qui depuis le 5 juin réclame la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Côté majorité, tous les ténors ont fait le déplacement, « une trentaine » selon l'un des représentants de l'opposition qui a assisté à la rencontre. Une rencontre qui s'est déroulée en l'absence de l'imam Dicko, qui avait rencontré la majorité dimanche selon une source officielle. Aucun schéma de

sortie de crise se semble avoir été proposé ce mardi mais il existe désormais « *un canal de discussion et d'échange qui s'est ouvert* » admet l'un des membres du M5. A la sortie, les deux parties ont promis de se revoir.

Se mettront-elles d'accord sur la nomination d'un nouveau gouvernement ? Sur une dissolution de l'Assemblée nationale ? Ou sur l'organisation d'élections

législatives partielles là où il y a eu un contentieux post-électoral, comme le préconisait la Cedeao dans son communiqué la semaine dernière ?

Pour l'heure, aucune date pour une prochaine rencontre n'a été arrêtée.

(Source : RFI)

TOGO : COVID-19

Turbulences

Après les hôtels et les banques, « La Nouvelle Tribune » a choisi de revenir sur le secteur de la microfinance, en cette période de crise sanitaire. Quelle est la situation au niveau des Systèmes financiers décentralisés (SFD) ? Quels sont les chiffres ?

Elom ATTISSOGBE

Avant janvier, le secteur de la microfinance se portait globalement bien, selon les financiers. « L'encours d'épargne tournait autour de 578 milliards FCFA, l'encours de crédit autour de 160 milliards FCFA, le nombre de membres était légèrement au-dessus de 3 millions. Mais avec la pandémie, les institutions les plus solides, celles qui ont une capitalisation solide des ressources financières ont pu résister jusqu'à présent. Ce sont les institutions qui présentaient des vulnérabilités déjà en 2019 qui n'ont pas pu tenir le coup », informe Ange Ketor, directeur exécutif de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSFD).

Selon nos informations, déjà au 31 mars 2020, l'épargne a considérablement baissé. « De 178 milliards FCFA, elle a chuté jusqu'à 171 milliards FCFA, donc un gap de 7 milliards FCFA, parce que la population avait peur des lendemains incertains de cette crise sanitaire. On a observé des retraits massifs sur la période de

janvier jusqu'au 31 mars », indique Ange Ketor. « Mais déjà en avril, les dépôts ont commencé par revenir. Quant au crédit, on sent une baisse des activités, parce que nos clients, les grossistes, s'approvisionnent en Chine. Les activités sont au ralenti actuellement partout dans le monde. Ce qui fait que les demandes de crédits ont chuté dans l'ordre de 30 à 40%. Le remboursement aussi n'a pas suivi. Il a baissé de 25% », ajoute-t-il.

A en croire l'APSFD, les institutions les plus solides peuvent tenir le coup. « C'est surtout l'avis de la banque centrale qui autorise les institutions à consentir des reports d'échéances qui vient enfoncer un certain nombre d'institutions. Les reports d'échéances, c'est une sorte de déplacement du tableau d'amortissement. Au lieu de payer par exemple le 10 juin, le client en cas d'accord du report d'échéance, paye par exemple le 10 août. Et il a la possibilité de demander une demande de trois mois. Pendant



ce temps, l'institution n'est pas autorisée à collecter les intérêts, ni les frais de retard, ni les commissions. Ce qui fait que les remboursements sont en train d'en pâtir. Et au 30 avril, nous avons enregistré plus de 2000 demandes de reports d'échéances. Ça avoisinait déjà plus d'un milliard FCFA. En gros, s'il faut accorder ça, c'est autour de 1 milliard », analyse Ange Ketor.

Les ressources, l'Etat en a quand même promis à travers la banque centrale pour que les institutions puissent s'approvisionner à travers les banques. Dans un autre angle, les institutions les plus solides devraient venir en aide aux moins solides.

« Mais la situation n'est pas aussi alarmante pour l'instant. Nous sommes en train de collecter les données au 31 mai pour voir si les institutions ont véritablement besoin de liquidité

pour servir la population. Pour l'instant, il n'y a pas péril en la demeure. On n'est pas très inquiet. Mais à notre niveau, des demandes commencent par arriver pour solliciter des concours bancaires. Globalement, ça va. Mais si la situation se poursuit, un certain nombre d'institutions auront des difficultés. », affirme le directeur exécutif de l'APSFD. L'avis 008-04-2020 du 27 avril de la banque centrale autorise les institutions de microfinance à faire des reports d'échéances aux bénéficiaires. Des reports d'échéances qui peuvent être faits dans un délai trois mois renouvelable une fois. Selon l'APSFD, cet avis de la banque centrale protège les populations, mais crée des problèmes de liquidité aux institutions, parce que tout ce qui est attendu comme intérêt pour faire tourner les institutions, pour certains

clients, ne peut pas être remboursé. Et ça limite les capacités des institutions à financer l'économie.

En réunion de concertation le 26 mars dernier, les membres de l'APSFD-TOGO avaient fait une première analyse des conséquences du coronavirus sur leurs activités. Ils avaient relevé des retraits massifs, le ralentissement des opérations de dépôts (notamment tontine) et des remboursements, quasi-absence des demandes de crédit et des autres opérations des SFD, la dégradation du portefeuille (augmentation du PAR 1 et 30 jours) et impacts négatifs de certains sur le résultat de l'exercice, le risque de crise de liquidité, les difficultés de gestion de la trésorerie, gestion difficile du portefeuille de crédit, demande d'arrêt des intérêts sur les crédits par certains clients, les difficultés énormes éprouvées par les gestionnaires de portefeuille dans l'exercice de leur fonction, le risque pour les institutions de faire face aux charges de fonctionnement, la baisse des produits financiers et autres produits, le risque élevé pour les activités de terrain (agents de tontine, de crédit et de recouvrement).

CNO-TOGO

M. le Président

Son amour pour le sport n'est plus à démontrer. Azaad Kélani Bayor n'a cessé de prouver son engagement dans l'olympisme. Au-delà du charivari médiatique de ces derniers jours sur son institution, le président du Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO) tempore, en bon père d'une famille sportive plus que jamais soudée, avec un message des plus forts. C'est à l'occasion de la 72ème Journée mondiale de l'Olympisme célébrée ce 23 juin.

Nicolas EDORH

Les activités olympiques sont à l'arrêt à cause de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus. Mais la Journée de l'Olympisme 2020 donne l'occasion aux acteurs de témoigner leur amour et leur solidarité au Mouvement Olympique.

Au Togo, le Comité National Olympique, par la voix de son président, a délivré un message d'Excellence, de Respect et d'Amitié, valeurs cardinales de l'Olympisme. « En tant qu'organisation faitière, le CNO-TOGO se doit

d'intervenir dans la lutte contre cette pandémie, mais également réfléchir, avec l'ensemble des acteurs sportifs nationaux, sur l'avenir de notre société et de la pratique sportive après la crise », déclare Azaad Kélani Bayor.

« Le CNO-TOGO ne pourrait rester indifférent aux difficultés qu'éprouvent les sportifs pendant cette crise sanitaire. Raison pour laquelle le 16 mai dernier, nous avons procédé à une distribution de vivres et de masques de protection aux fédérations nationales sportives marquant ainsi le rôle



central que notre institution est appelée à jouer à chaque étape de la vie sportive nationale en répondant, dans la possibilité de nos moyens, aux multiples attentes des acteurs sportifs avec un sens d'adaptation permanent aux réalités sportives de notre époque sur les plans national, continental et international », poursuit-il. « Le CNO-TOGO doit également être engagé pour faire évoluer le modèle sportif togolais en le rendant plus efficace à travers la détection et la formation continue de nouveaux talents pour renforcer nos chances de médailles lors des

prochaines grandes compétitions internationales. Ces différentes mutations ne doivent servir qu'un seul objectif, celui d'optimiser la place du sport dans la société togolaise. C'est ce qui a été le fil conducteur des actions que le CNO-TOGO a engagées depuis le début du quadriennal en 2016 et dont le point d'orgue sera la participation de nos meilleurs athlètes aux JO de Tokyo 2020 qui auront lieu en 2021. Nous avons l'opportunité de contribuer au monde de l'après coronavirus. Nous devons saisir cette opportunité dans un esprit d'unité, afin de sortir de cette crise encore plus forts », fait-il savoir.

Le président du Comité National Olympique du Togo précise que le monde aura besoin du sport après COVID-19. « Nous sommes prêts à œuvrer ensemble avec toutes les organisations sportives nationales pour l'avènement de ce monde dans lequel le

sport remettra le sourire sur le visage de tous, donnera de la santé à nos populations et nous rendra fiers d'être non pas des sportifs résignés, mais des sportifs actifs et engagés à relever les défis de notre temps », affirme Kélani Bayor. Synonyme de sport et de joie, la Journée Olympique est une célébration de l'humanité dans toute sa diversité, mais aussi celle de l'unité des peuples rendue possible par le sport. Elle vient rappeler ce pouvoir fédérateur du sport qui unit les peuples et brise toutes les formes de barrières raciales, de classe sociale, d'appartenance politique ou religieuse. Depuis 1948, la Journée Olympique est célébrée chaque 23 juin. Pour l'occasion, le monde entier s'active, s'informe sur les valeurs olympiques et découvre de nouveaux sports. Sa devise : « bouger, apprendre et découvrir ».

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'alimentation scolaire a son cadre juridique

Réunis en 7ème séance plénière de la 1ère session ordinaire mardi 23 juin 2020, les députés ont adopté à l'unanimité, la loi sur l'alimentation scolaire. Une séance qui a enregistré la présence des émissaires du gouvernement : Mme Victoire Dogbé-Tomegah, ministre du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse et Christian Trimua, ministre des droits de l'Homme et des relations avec les Institutions de la République Togo.

Isidore AYEKO

L'alimentation scolaire constitue un des filets sociaux de la politique de la protection sociale. Son intensification telle préconisée par le Plan National de Développement (PND) contribuera à accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD1, 2,3 et 4). La primauté à l'alimentation scolaire est un mécanisme permettant d'éliminer la faim et d'encourager la scolarisation des enfants et de promouvoir les agriculteurs locaux et l'entrepreneuriat local.

Débuté au Togo, depuis 2008, le programme de l'alimentation scolaire a atteint 315 écoles avec 13,7 milliards de francs CFA en 2019. L'année dernière (2019), 94 191 élèves ont

bénéficié des repas chauds des cantines scolaires. Une approche multisectorielle adoptée par le Togo dont la mise en œuvre a permis de renforcer le développement de l'économie locale grâce aux achats locaux et d'employer les femmes et des hommes dans les localités, au-delà d'un fort taux de scolarisation des enfants.

Ainsi, la mise en place d'un cadre juridique contribuera à une pleine réalisation du potentiel de l'alimentation scolaire, pour un encadrement efficace, une définition des conditions idoines pour une opérationnalisation et la mobilisation accrue des ressources. Et ce projet de loi vise à poser les bases d'un développement optimal à travers : la mise en place

d'un cadre juridique et institutionnel renforcé ; les conditions d'organisation sécurisée, de coordination et de supervision à respecter par tous les acteurs et la mobilisation de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux.

Constitué de 37 articles regroupés en 7 chapitres, ce projet de loi adopté, permettra au Togo d'optimiser la contribution des différents acteurs en vue d'accroître la couverture et l'impact de l'alimentation scolaire sur le bien-être, l'éducation et la santé des enfants et de pérenniser le développement économique local, particulièrement celui des zones les plus vulnérables à travers les approvisionnements en produits locaux de proximité. « La mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire a produit des résultats qui méritent d'être amplifiés et portés à échelle : augmentation de l'effectif scolaire de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7% dans les écoles non bénéficiaires avec une augmentation de l'effectif des

filles. Les repas servis aux enfants dans ces cantines apportent 60 à 75% des besoins quotidiens des enfants en calories. En tout, plus de 72,3 millions de repas ont été distribués depuis 2008, mais grâce à l'acte que vous venez de poser, nous pouvons porter l'expérience à échelle. L'impact du programme d'alimentation scolaire ne se limite pas seulement aux élèves. Le programme apporte également des revenus à des centaines de cantinières, qui dans le respect des règles d'hygiène préparent et servent des mets locaux aux élèves bénéficiaires », a précisé la ministre Victoire Dogbé-Tomegah.

Un vote qui renforce le droit à l'alimentation des enfants. « Par ce vote, vous marquez votre volonté de renforcer cette lutte qui a commencé dans les écoles togolaises. Vous avez décidé que l'adage ventre affamé n'a point d'oreille, ne trouve point d'écho dans les salles de classe de notre pays. Vous avez choisi, au nom du peuple, d'inscrire dans la loi, le droit à l'alimentation des écoliers togolais » a fait savoir la ministre en charge du Développement à la base.

Pour la présidente de

l'Assemblée nationale, Mme Yawa Dzidbodji Tsegan, l'adoption de la loi sur l'alimentation scolaire participera résolument à la réduction de la vulnérabilité des populations. « Il nous revient de poursuivre inlassablement les efforts pour faire disparaître, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance pour permettre une égalité d'éducation, convaincus que l'école obligatoire et gratuite constitue l'une des plus grandes avancées de notre République sous la haute impulsion du chef de l'État. Cette ambition est de notre responsabilité partagée, surtout en tant que Représentation nationale, d'accorder une égalité de chance de réussite à nos enfants tant en milieu rural qu'urbain. Cette démarche se fonde sur une parfaite collaboration du milieu scolaire avec les promoteurs agricoles locaux et l'entrepreneuriat local. C'est pourquoi, la Représentation nationale se réjouit que cette adoption porte sur autant d'éléments majeurs de réduction de la vulnérabilité des populations et qui préfigure une aube nouvelle », a indiqué la présidente du Parlement.

DRÉPANOCYTOSE

L'ONG CARING FOR ALL insiste sur le dépistage

Maladie typiquement africaine, la drépanocytose crée la désolation dans les familles. Une maladie génétique, héréditaire et répandue dans le monde. La drépanocytose touche plus de cinquante millions de personnes dans le monde. Et dans le souci de lutter contre cette situation, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a initié une Journée internationale de lutte contre la drépanocytose chaque 19 juin. Une manière d'amener les populations à prendre conscience des dangers causés par cette maladie et de la nécessité de faire le test d'électrophorèse. Au Togo, c'est l'ONG internationale « CARING FOR ALL », qui a marqué l'évènement par une conférence de presse vendredi 19 juin à Lomé.

Isidore AYEKO

Une rencontre tenue dans les locaux du Centre National de Recherche et de Soins aux Drépanocytaires (CNRSD) sis au CHU Campus et qui a enregistré la participation des autorités sanitaires et traditionnelles, des hommes de Dieu et des professionnels des médias. Sensibiliser les populations et surtout éduquer les jeunes en âge de procréer, afin qu'ils puissent connaître leur statut avant le mariage. Avec un test fait

dans une structure indiquée, cette maladie peut être évitée aux enfants. « Après nos actions de sensibilisation et de dépistage sur la drépanocytose en 2019 et début 2020, nous avons jugé utile d'organiser ce 19 juin, journée internationale dédiée à cette maladie, une conférence de presse pour sensibiliser davantage, éduquer et informer la population, surtout dans ce contexte de crise sanitaire liée au Covid-19. Si cette maladie est dans une famille, c'est vraiment



un calvaire. Je me suis engagée dans cette lutte parce que je connais bien cette maladie. J'ai un enfant qui est SS donc je me dis que, si tu es passé par une situation ou une souffrance, il faut la partager avec les autres pour qu'ils ne tombent dans cette la situation », a déclaré Cathérine Stone, présidente de l'ONG CARING FOR ALL.

Une lutte à laquelle l'ONG

a choisi d'associer les autorités coutumières et les responsables d'église pour plus d'efficacité. « Nous avons associé à cette rencontre les autorités coutumières et responsables d'église pour les sensibiliser sur le dépistage. Ils doivent parler sérieusement aux jeunes qui veulent se marier sur la nécessité de faire le test d'électrophorèse pour éviter le calvaire aux enfants qui vont naître » a ajouté Cathérine Stone.

Pour le pasteur Mitré Djakouti, président des Eglises des Assemblées de Dieu du Togo, la sensibilisation est de mise.

« Nous essayons de sensibiliser les jeunes avant leur mariage, mais c'est un peu compliqué.

Certains comprennent mais d'autres, non. Nous continuerons la sensibilisation et par la grâce de Dieu, nous serons écoutés. Nous sommes prêts à accompagner les actions de l'ONG CARING FOR ALL dans sa sensibilisation dans les églises, du nord au

sud de notre pays », a précisé l'homme de Dieu.

Pour une lutte efficace l'ONG CARING FOR ALL entend passer par les églises, les chefs traditionnels et les mairies qui célèbrent souvent les mariages dans les communautés. Elle va mener une campagne de sensibilisation et de dépistage des jeunes sur l'ensemble du territoire dans les prochains jours.

La lutte contre l'excision des jeunes filles, le viol des enfants et la maltraitance des veuves sont également des domaines d'actions de l'ONG CARING FOR ALL basée aux USA avec une représentation au Togo depuis 2005.

Au Togo, plus de 4% de la population présente des formes symptomatiques de la drépanocytose et environ 16% de la population serait porteur du gène de la maladie.

RÉHABILITATION, CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT

Route Lomé-Kpalimé : EBOMAF a le feu vert

C'est une visite de terrain qui augure des lendemains meilleurs pour les usagers de la route Lomé-Kpalimé. Une voie longue de 120 km, en passe d'être réhabilitée. Cette visite de deux émissaires du gouvernement donne ainsi le top départ des travaux de réhabilitation de la route Lomé-Kpalimé et la construction des bassins de rétention d'eau de Todman, de Ségbé et d'Adidogomé, ainsi que l'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) de la ville de Kpalimé.

délégation ministérielle. Sur place, elle a eu droit aux explications liées aux prochains ouvrages. La route Lomé-Zanguéra sera réhabilitée suivant des caractéristiques précises. La voie Todman-Péage de Zanguéra sera construite en 3 x 2 voies. Ensuite, celle allant du poste de péage à Noépé,



premier bassin situé au PK 00, la démolition des structures métallique de publicité et de bâtiments situées dans l'emprise, le dédommagement rapide des personnes affectées par le projet, les différentes observations giratoires pour

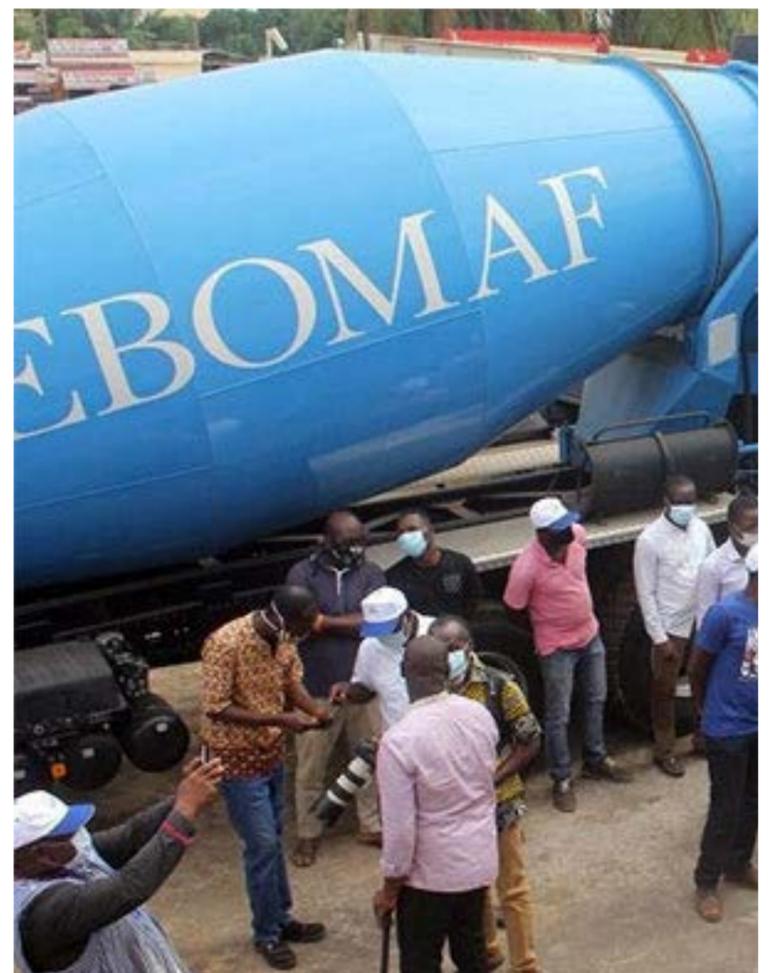
regard de son importance pour l'économie nationale, c'est une route moderne qui est appelée à voir le jour dans trente-six (36) mois. La réhabilitation de la route Lomé-Kpalimé, longue de cent-vingt (120) kilomètres



De part et d'autre du boulevard du 30 août, les arbres son déracinés. Les

aspects techniques du chantier. Trois bassins sont prévus pour drainer les eaux

en 2 x 3 voies. Enfin, la voie Noépé-Kpalimé, en une



usagers plient bagage. Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya et la ministre des Infrastructures et des Transports, Kassah-Traoré, s'enquière des

pluviales et assainir la ville de Lomé. Le bassin d'eau de Todman, le bassin de Ségbé, et le bassin d'Adidogomé face à la station d'essence CAP. Tous ont été visités par la

grande voie de 16 m. A partir du rond-point de Todman sur le boulevard du 30-Août, la délégation a constaté l'effectivité du démarrage du chantier avec le curage du

de nouvelles modifications. Les ministres se sont également rendus à la base de l'entreprise EBOMAF. Un parc automobile flambant neuf et prêt à l'ouvrage y est disponible. L'élan pour entamer les travaux est éloquent : des centrales à béton, une très grande centrale d'enrobé, tout un arsenal de machines et de camions de diverses gammes. Malgré sa réhabilitation en 1992, la route Lomé-Kpalimé ne répond plus aux normes communautaires édictées par l'UEMOA. Pourtant, cet axe est très fréquenté depuis les années 1930 du fait des richesses agricoles et touristiques que cette partie du pays regorge. Au

ainsi que l'aménagement des bassins de rétention d'eau de Todman, de Ségbé et d'Adidogomé sont chiffrés à environ cent quatre-vingt-quinze (195) milliards F CFA HT/HD. L'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) de la ville de Kpalimé coûte dix-neuf (19) milliards F CFA HT/HD. Pour l'ensemble des deux marchés, c'est un financement global estimé à deux cent quatorze (214) milliards F CFA HT/HD que le gouvernement togolais accorde à EBOMAF.



PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER LE CORONAVIRUS

MESSAGE DE TOGO TERMINAL FILIALE DU GROUPE BOLLORE

TOGO TERMINAL

LOMÉ



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Éviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

NUMÉROS VERTS

+228 22 22 20 73 / 91 67 42 42

CARTE DE FERTILITÉ DES SOLS

Début de la tournée de sensibilisation

L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) a officiellement démarré ce 23 juin 2020 à Lama-Tessi dans la commune de Tchaoudjo 2 (Région Centrale), sa tournée nationale de sensibilisation sur l'utilisation de la plateforme digitale fertitogo.tg

Mise au point dans le cadre du projet de l'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles au Togo, fertitogo.tg permet aux producteurs de consulter les recommandations par unités fertilisantes (phosphore, potassium, matière organique et pH) de leur parcelle, afin

d'atteindre le rendement souhaité. Et c'est ce que le ministre de l'Agriculture de la Production Animale et Halieutique et les techniciens de l'ITRA ont tenté d'expliquer aux autorités locales et aux représentants des faïtières et unions de producteurs dans ce contexte de la pandémie liée à la COVID-19. Pour mieux

vivre de près les bienfaits de la carte de fertilité des sols agricoles du Togo à travers la plateforme digitale fertitogo.tg, le ministre exhorte les vaillants producteurs de la commune de Tchaoudjo 2 à faire un tour à la ferme égypto-togolaise (FAMETA). Symboliquement, des matériels de protection (cache-nez, gel

hydroalcoolique, savon, lavemains) contre la COVID19 offerts par l'ITRA, la Fondation OCP et l'UM6P ont été remis au préfet, au maire, aux représentants de faïtières/coopératives de producteurs et aux services déconcentrés du ministère de l'agriculture qui sont souvent en contact avec les producteurs.

AGRICULTURE

Voici la Market Place de la Bourse Agricole

Le ministre de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, Noël K. Bataka a lancé officiellement mardi à Tsévié, la Market Place de la Bourse Agricole et Alimentaire.

Elle est une plateforme initiée par le ministère pour aider à faciliter la commercialisation des produits alimentaires et agricoles. La plateforme permet en même temps de

disposer d'un maximum de flux de données sur les transactions effectuées en termes de volume et de prix des stocks. Des intrants agricoles aux produits vivriers et halieutiques transformés et conditionnés au Togo, la

plateforme regroupe toute une variété de produits à des prix exceptionnels et abordables. A l'image d'une autoroute, la bourse agricole du ministère de l'Agriculture est un corridor des plateformes de e-commerce pour livrer,

acheter ou développer des activités. Le site de la bourse agricole est disponible à l'adresse <https://boursesagricoles.tg> pour vendre ou acheter des produits.

AXE 2 DU PND

Des partenaires sous le charme de SITRAPAT

Le gouvernement et les représentants résidents du système des Nations Unies (UNICEF, PAM, FAO), CEDEAO (ARRA) ont visité mardi 23 juin l'entreprise SITRAPAT SA.

Cette nouvelle unité industrielle installée dans à Tsévié a pour objectif, l'acquisition, la transformation du maïs en produits dérivés suivants : Farine pour l'alimentation humaine, la semoule/amuse-gueule, son et germe pour l'alimentation du bétail et volaille. Occasion pour eux de visiter non seulement les équipements mais aussi la

disponibilité en quantité et qualité de la farine et les autres produits dérivés du maïs. Les partenaires techniques et financiers étaient impressionnés par cette innovation. Cette usine de transformation moderne ce qui est la matérialisation de l'axe 2 du PND. Ils s'engagent à accompagner cette unité de transformation en achetant

les produits transformés, ceci va permettre d'augmenter la production et la création de beaucoup d'emplois. L'usine emploie actuellement une trentaine de personnes et transforme 20 tonnes de maïs par jour, l'objectif de la société étant de doubler les effectifs et de transformer 50 tonnes en 24 heures. Cette entreprise achète l'ensemble

de ses matières premières auprès des agriculteurs locaux. Il est également prévu que la société aide les producteurs à disposer de bonnes semences afin qu'ils puissent augmenter considérablement leur rendement. Selon le gouvernement le Togo dispose des excédents céréaliers dans les magasins.

COMMUNIQUE

La conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (CIESRES-TOGO) s'organise les 29 et 30 juin 2020 en ligne. Au cours de cette rencontre qui sera à sa 3ème édition, Madame Victoire S. Tomegah Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse animera une table-ronde sur la plateforme de l'Agence française de développement (AFD/MOUVES). Ce rendez-vous verra la présence d'experts du secteur économique et de plusieurs participants (Chefs d'entreprises, décideurs publiques, partenaires aux développements, médias et acteurs de l'économie sociale et solidaire). Une interaction par visioconférence depuis la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Corée du Sud, l'Égypte, les États-Unis, Maroc, la Suisse et le Togo. Entre autres animateurs, Wilfrid Lauriano do Rego, coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique, créé par Emmanuel Macron.

Une structure chargée de revitaliser les relations entre la France et le continent, Jean-Michel Severino, président du conseil d'administration d'Ecobank International (EBI).

Thème du panel : L'après COVID en Afrique/La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique.

Victoire S. Tomegah Dogbé abordera les succès enregistrés par le Togo en matière d'entrepreneuriat social.

Elle précisera quels sont les leviers de l'État pour ouvrir les politiques d'avenir aux entreprises à impact au Togo et en Afrique. La 3ème conférence est organisée en collaboration avec l'Ambassade des USA au Togo, le Groupe Ecobank ETI et le Gouvernement Togolais.

Webinar à suivre en direct le 29 juin 2020 à 15 heures (GMT) sur le <http://www.socialbusinessconference.org>

Fait à Lomé le 22 juin 2020

La Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ)

LA NOUVELLE
TRIBUNE

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjole - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU
Ismaël ALI

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
DIRECT PRINT

Tirage
1000 exemplaires



City Trend



**CORIS BANK INTERNATIONAL,
NUMÉRO UN AU TOGO**

**Premier soutien de l'État Togolais
sur le marché des titres.**

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

